

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

MARDI 21 MARS 1916

Un arrêté ordonne de déclarer les électromoteurs, les machines productrices de courant électrique, les commutatrices et les moteurs-générateurs, les transformateurs, les appareils de manoeuvre, disjoncteurs automatiques, appareils de démarrage et de réglage, compteurs électriques, etc.

L'enlèvement des cuves et appareils en cuivre des distilleries et brasseries se poursuit avec une méthode et un cynisme parfaits (1).

(1) L'enlèvement des machines se fait par les Allemands, dans les régions qu'ils occupent, selon un plan général dû au Dr Walter Rathenau, président de l'Allgemeine Elektrizität-Gesellschaft (AEG) qui l'a exposé dans une conférence en septembre 1915.